



HAL
open science

Découverte d'un ex-voto particulier sur le site cultuel d'Essarois (Côte-d'Or) : un cas de polydactylie chez les Gallo-Romains ?

Julien Curie, Christophe Petit, Priscilla Ponçon, Dominique Goguey

► To cite this version:

Julien Curie, Christophe Petit, Priscilla Ponçon, Dominique Goguey. Découverte d'un ex-voto particulier sur le site cultuel d'Essarois (Côte-d'Or) : un cas de polydactylie chez les Gallo-Romains ?. *Revue archéologique de l'Est*, 2011, 60, p. 563-568. halshs-00664669

HAL Id: halshs-00664669

<https://shs.hal.science/halshs-00664669>

Submitted on 31 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DÉCOUVERTE D'UN EX-VOTO PARTICULIER SUR LE SITE CULTUEL D'ESSAROIS (CÔTE-D'OR): un cas de polydactylie chez les Gallo-Romains ?

Julien CURIE*, Christophe PETIT**, Priscilla PONÇON***, Dominique GOGUEY****

Mots-clés *Ex-voto anatomique, paléopathologie, polydactylie, sanctuaire gallo-romain.*

Keywords *Anatomic votive offering, palaeopathology, polydactyly, Gallo-Roman sanctuary.*

Schlagwörter *Anatomisches Exvoto, Paläopathologie, Polydaktylie, gallo-römisches Heiligtum.*

Résumé *Au cours de prospections géoarchéologiques sur le versant donnant naissance à la source associée au site cultuel d'Essarois (Côte-d'Or), au lieu-dit La Cave, un ex-voto anatomique de pied humain a été découvert dans les dépôts sédimentaires alluviaux. Ce pied, taillé dans le calcaire oolithique local, présente un aspect fruste mais laisse cependant apparaître un nombre inhabituel de six orteils. S'il peut s'agir d'une maladresse ou d'une négligence du sculpteur, ce caractère exceptionnel est susceptible également de témoigner de la réelle volonté d'une représentation d'un cas de polydactylie, malformation connue dans l'Antiquité.*

Abstract *During geo-archaeological research on the slope where the source associated with the Essarois (Côte-d'Or) cult site is located, in the locality of La Cave, an anatomic votive offering of a human foot was discovered in the alluvial sedimentary deposits. Carved from local oolitic limestone, it is rather crude in appearance but it is possible to make out that it has the unusual number of six toes. Although it may have been a blunder or the result of negligence by the sculptor, the phenomenon may equally have been a deliberate representation of a case of polydactyly, a malformation that was known in Antiquity.*

Zusammenfassung *Im Laufe von geoarchäologischen Prospektionen wurde an einem Hang in Ablagerungen ein Exvoto gefunden, das einen menschlichen Fuß darstellt. An diesem Hang entspringt die Quelle, an der sich der Kultplatz von Essarois (Département Côte-d'Or) „La Cave“ befand. Der plump wirkende, im lokalen ooidischen Kalk gearbeitete Fuß weist die ungewöhnliche Anzahl von sechs Zehen auf. Es könnte sich zwar um eine Unbeholfenheit oder Nachlässigkeit des Bildhauers handeln, doch dieses außergewöhnliche Merkmal könnte ebenfalls von der Absicht zeugen, einen Fall von Polydaktylie, einer in der Antike bekannten Missbildung, darzustellen.*

Afin d'éclairer la relation entre le sanctuaire antique d'Essarois, zone culturelle dont la réputation provient de sa richesse en ex-voto en pierre¹ (MIGNARD, 1853; DEYTS, 2003; PROVOST *et alii*, 2009), et la source qui lui est asso-

ciée, une campagne de prospections pédestres à problématique géoarchéologique a été réalisée au cours du printemps de l'année 2009. C'est à cette occasion que fut découvert un probable ex-voto anatomique représentant un pied humain. Si cet objet fait partie des nombreux pieds anatomiques découverts auparavant sur le site d'Essarois, la particularité de ce pied, qui laisse apparaître un nombre inhabituel de six orteils, nous amène à réfléchir sur ce qui pourrait être un premier cas connu de polydactylie en Gaule romaine.

1. Un ex-voto en bois provenant d'Essarois figure également dans les archives numérisées de la Bibliothèque Nationale de France (manuscrits A-32696 et A-32697).

* Université de Bourgogne, UMR 5594 uB-CNRS-Culture ARTeHIS (Archéologie-Terre-Histoire-Sociétés), 6 bd Gabriel, F-21000 Dijon. Email: julien.curie@u-bourgogne.fr

** Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, UMR 7041 AsScAn, 3 rue Michelet, F-75006 Paris.

*** Université de Bourgogne, 6 bd Gabriel, F-21000 Dijon.

**** Université de Savoie, UFR Lettres et Sciences humaines, Domaine Universitaire Jacob-Bellecombettes, B.P. 1104, F-73000 Chambéry.

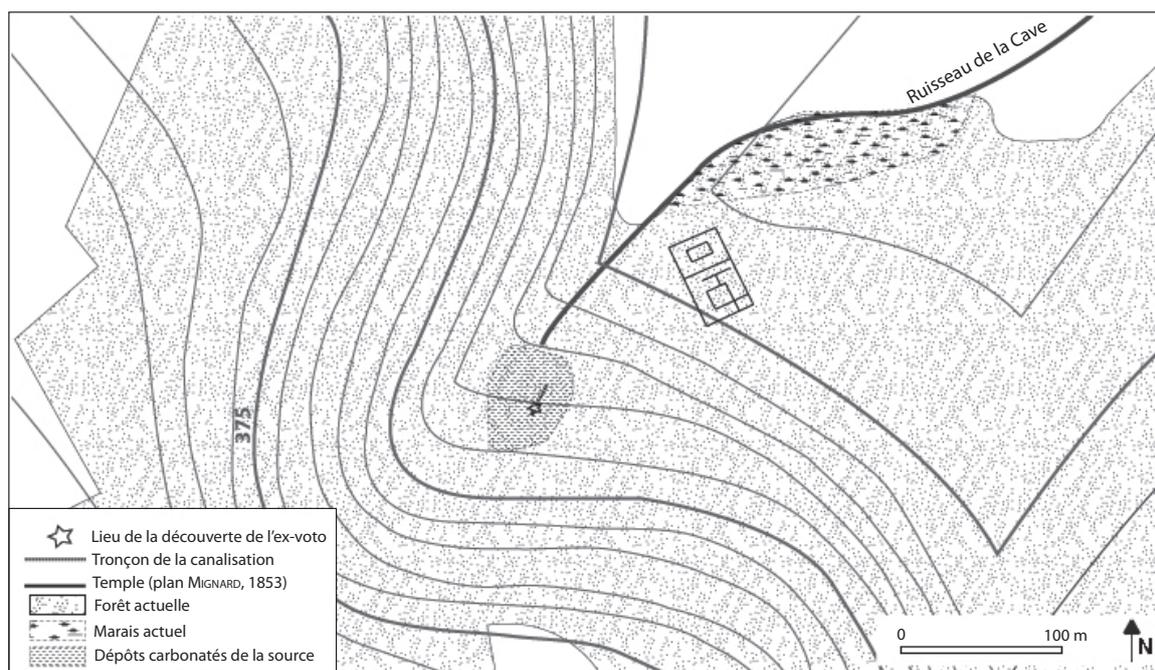


Fig. 1. Plan de situation et localisation de la découverte.

1. CONTEXTE DE LA DÉCOUVERTE

1.1. Cadre géoarchéologique du site culturel d'Essarois

Situé en Châtillonnais, dans le nord de la Côte-d'Or, le site antique d'Essarois occupe le fond d'un vallon, à environ 1,5 km au sud-ouest du village actuel. Il est implanté à proximité de la source du ruisseau dit de la Cave, affluent d'une rivière voisine, la Dijeanne. Plusieurs opérations de fouilles, dont la première eut lieu au milieu du XIX^e siècle, ont pu mettre en évidence la présence d'une occupation humaine s'étalant du II^e s. av J.-C. jusqu'au IV^e s. de notre ère. Ces découvertes sont situées quasi exclusivement en bas de versant, à proximité d'une zone marécageuse (fig. 1). À une première structure en bois interprétée comme un temple d'époque gauloise et construite dans le thalweg naturel du ruisseau de la Cave, succède un sanctuaire maçonné d'époque augustéenne comprenant une *cella* et une galerie qui dure jusqu'au IV^e s. ap. J.-C. (DEYTS, 2003 ; DAVIET, HAGÈNE, 1967). Si ces découvertes de structures architecturales sont clairement identifiées sur le site, la relation entre la zone des sanctuaires contiguë au marais et la source à laquelle ils semblent associés, au moins topographiquement, reste encore mal connue. C'est afin de mieux cerner le contexte hydrogéologique et environnemental de ce site qu'il fut décidé de réaliser des observations géoarchéologiques à proximité de la source actuelle, observations au cours desquelles l'ex-voto a été découvert.

1.2 Contexte stratigraphique

L'incision récente des dépôts de source par le ruisseau a engendré la mise au jour, à deux endroits sur le versant,

d'une portion de canalisation, auparavant enfouie sous des dépôts de tufs carbonatés et construite en dalles de calcaire fin. Si son origine et son débouché sont encore inconnus, cette canalisation est probablement antique et devait servir à acheminer l'eau depuis la source jusqu'à la zone culturelle située en contrebas (fig. 1).

C'est lors du nettoyage de la stratigraphie des berges du ruisseau, de la conduite et des dépôts sédimentaires associés, qu'a été découvert dans une coupe un objet particulier représentant un pied humain. Cette coupe, d'environ un mètre de puissance, est localisée dans la zone séparant les deux sections de canalisation mises au jour. Elle est composée de cinq unités stratigraphiques essentiellement constituées de galets et graviers calcaires dans une matrice sablo-silteuse carbonatée (fig. 2, couches 2 à 6). L'ensemble est recouvert par un horizon de sol forestier actuel de quelques centimètres d'épaisseur (couche 1).

La séquence sédimentaire visible sur cette coupe peut être suivie latéralement et correspond aux couches recouvrant la canalisation antique. C'est au sein de ces dépôts alluviaux (niveau 4 sur la fig. 2) qu'a été trouvée cette sculpture de pierre en position évidemment secondaire. Elle proviendrait donc d'une zone située en amont, probablement à proximité de l'émergence antique de la source. Ce point rejoint les écrits de Mignard (1853) qui relate la présence de nombreux fragments de mosaïques sur les flancs du versant, ainsi que de quelques poteries et des traces d'incendies, à l'intérieur d'étroites enceintes, laissant imaginer l'existence de « chapelles » (*sacella*) à cet endroit, en amont des découvertes culturelles connues à Essarois (le sanctuaire est localisé en bas de versant, à proximité du marais). Sans reprise de fouilles, ces considérations doivent toutefois rester de l'ordre de l'hypothèse.

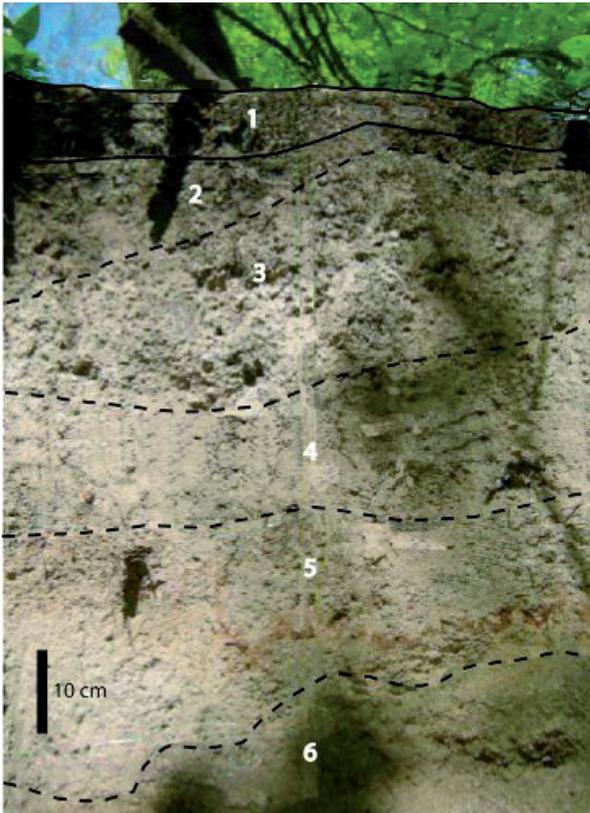


Fig. 2. Coupe des dépôts de la source située à proximité de la découverte de l'ex-voto, montrant la succession des dépôts alluviaux carbonatés.

2. L'EX-VOTO

L'objet, de forme trapézoïdale, mesure 12,4 cm de long et 9,8 cm de large, pour une épaisseur variant de 2 à 4 cm (fig. 3). La description qui suit nous incite à identifier très probablement un pied droit avec malformation, et non une aile, pour laquelle ni la forme ni le contexte ne semblent favorables. Bien que l'ex-voto soit finement encroûté sur la majeure partie de sa surface, la détermination pétrographique de ce calcaire permet de le rapporter aux séries des calcaires oolithiques blancs du Bathonien de la région, dont les affleurements les plus proches sont les versants de ce thalweg. Ce matériau local est utilisé très largement pour la réalisation des ex-voto provenant des temples gallo-romains du Châtillonnais (Essarois, Le Tremblois, Nod-sur-Seine) ou plus généralement de la région (Sources de la Seine, Les Bolards). Un de ses côtés présente cinq stries parallèles probablement réalisées au ciseau à pierre et d'une largeur de 2 mm chacune, schématisant une différenciation de six orteils d'un pied droit. L'extrémité de ces doigts de pied dessine une ligne régulière. La présence d'une arête longitudinale parcourant l'ensemble de la partie supérieure de l'objet et aboutissant au niveau de ce qui pourrait être l'*hallux* (gros orteil) marque très certainement le cou-de-pied. De plus, la jonction du gros orteil avec le pied est clairement identifiée. De manière étonnante, la largeur des orteils est croissante du gros jusqu'au petit orteil. Ainsi, ce dernier apparaît comme le plus large de tous, alors que ce

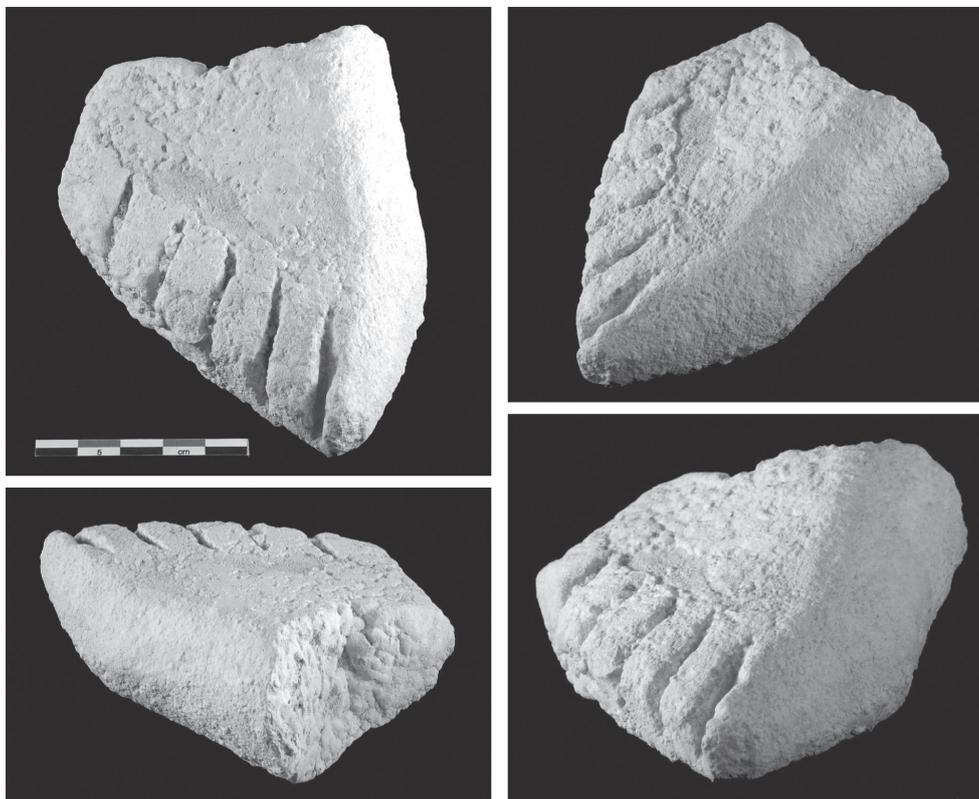


Fig. 3. Différentes prises de vues de l'objet découvert à Essarois en 2009 (dimensions de l'objet : L = 12,4 cm, l = 9,8 cm, h = 2 à 4 cm) (clichés : F. Monna et J. Curie ; échelle identique pour l'ensemble des prises de vue).

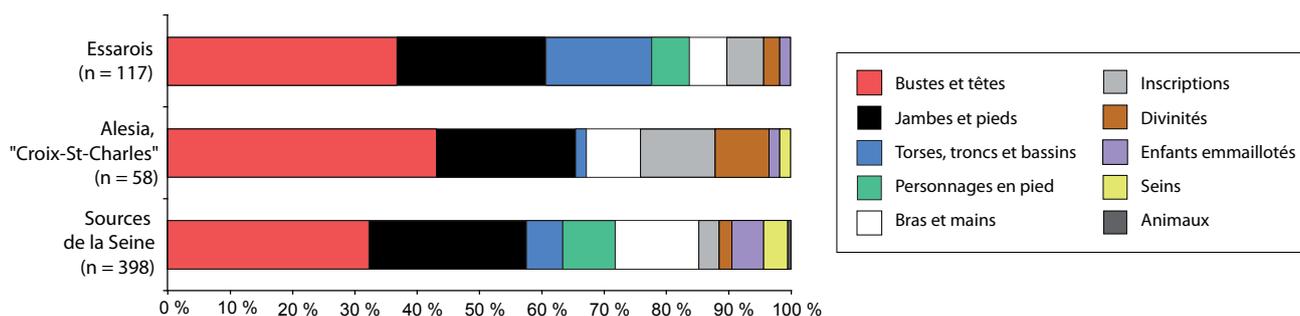


Fig. 4. Distribution anatomique des ex-voto en pierre de trois sanctuaires gallo-romains de Côte-d'Or : Essarois, la « Croix-Saint-Charles » à Alésia et les Sources de la Seine (graphique établi d'après DEYTS, 1994).

qui devrait être le gros orteil est très fin². La base de l'objet est plate et ne montre pas de traces d'arrachage d'un possible socle présent sous le pied. Enfin, la cassure irrégulière de l'objet, située environ au milieu du pied, nous empêche de visualiser la cheville et le talon, s'ils étaient représentés.

3. EX-VOTO ET ANOMALIES ANATOMIQUES

3.1. Les ex-voto gallo-romains de Côte-d'Or

L'objet découvert fortuitement en 2009 peut être intégré à la collection des nombreux ex-voto découverts sur le site cultuel d'Essarois (DEYTS, 1994) puis replacé parmi les corpus des ex-voto en pierre des sanctuaires gallo-romains de la région. Cette comparaison nous a amenés à prendre en compte, parallèlement aux découvertes sur le site d'Essarois, celles effectuées sur deux autres sites bourguignons, le sanctuaire de la « Croix-Saint-Charles » à Alésia et celui des Sources de la Seine. Plusieurs types d'ex-voto sont ainsi répertoriés sur les trois sites pris en compte : les ex-voto anatomiques humains (bustes et têtes, jambes et pieds, torses, troncs et bassins, personnages en pied, bras et mains, seins), les inscriptions, les divinités, les enfants emmaillotés et les animaux. La distribution de ces ex-voto en pierre (fig. 4) fait apparaître certaines caractéristiques intéressantes. Pour l'ensemble des trois sites considérés, les ex-voto anatomiques humains dominent largement par rapport aux autres catégories, en particulier dans le cas d'Essarois (97 individus, représentant plus de 80 % du corpus). Pour chacun de ces trois sites, bustes et têtes dépassent les 30 % tandis que pieds et jambes représentent environ 20 % du corpus, témoignant de l'importance accordée aux membres dans les dépôts votifs à l'époque gallo-romaine.

3.2. Une maladie du sculpteur ou un réel cas de polydactylie ?

La polydactylie est une malformation traduite par la présence d'un ou plusieurs doigts (ou orteils) surnuméraires. Elle est connue dans l'Antiquité, comme en témoignent certaines sources écrites et iconographiques.

2. Cette caractéristique anormale pour un pied humain est une illustration du faible soin apporté au façonnage de l'objet.

Pline l'Ancien mentionne des cas connus atteints de cette malformation, telles ces deux jeunes filles dont le surnom *Sedigitae* provenait de leur polydactylie aux mains (*Hist. Nat.*, Livre XI, 99, 244). Dans le même ouvrage, Pline nous apprend que le poète *Volcacius* devint célèbre pour cette même particularité et reçut ainsi le surnom de *Sedigitus*. Outre ce récit antique relatant des cas humains de polydactylie, il existe quelques témoignages iconographiques manifestant un nombre inhabituel de doigts ou d'orteils. Certains ex-voto anatomiques du temple de la forêt d'Halatte (Oise) montrent un nombre insuffisant de doigts, tel ce pied droit où il ne semble y avoir que quatre orteils représentés (FINON, DURAND, 2000, p. 78, inv. 005 260)³. À Golgoi (Chypre), un cas de syndactylie⁴ des orteils est identifié sur un ex-voto anatomique d'époque romaine impériale (CHARLIER, 2008). Dans ce cas, la malformation du pied est associée à un syndrome polymalformatif, avec la représentation, sur le même ex-voto, du visage de l'individu côtoyant la figuration d'une paire d'yeux, symbolisant ainsi certainement un état pathologique plus grave qu'une « simple » syndactylie.

Parallèlement à ces ex-voto anatomiques de membres (main ou pied) dont la particularité est qu'ils présentent un nombre de doigts ou d'orteils inférieur à cinq, il existe quelques témoignages iconographiques illustrant des cas éventuels de polydactylie à l'époque antique. Un ex-voto romain en terre cuite d'origine inconnue, exposé au musée archéologique prénestin (Palestrina), présente une excroissance au niveau du petit orteil (fig. 5b) ; si l'on peut y voir l'ébauche d'un sixième orteil qui, considérant le réalisme et l'esthétisme de l'œuvre, ne semble pas être le fruit d'une négligence de l'artiste (GRMEK, GOUREVITCH, 1998), Ph. Charlier (2008) n'y voit pas une hexadactylie⁵ mais une simple surabondance du coussinet adipeux du dernier orteil, une conséquence éventuelle de la maladie de l'artisan. Un second cas de polydactylie est avéré puisque l'ex-voto étrusco-romain provenant de Corvaro

3. Nous ne considérons pas le cas d'une main décrite comme à quatre doigts car un cinquième doigt peut y être décelé (FINON, DURAND, 2000, p. 74, inv. 005 273).

4. La syndactylie est la fusion de plusieurs doigts ou orteils adjacents.

5. L'hexadactylie est un cas de polydactylie particulière, traduite par la présence d'un sixième doigt (ou orteil).

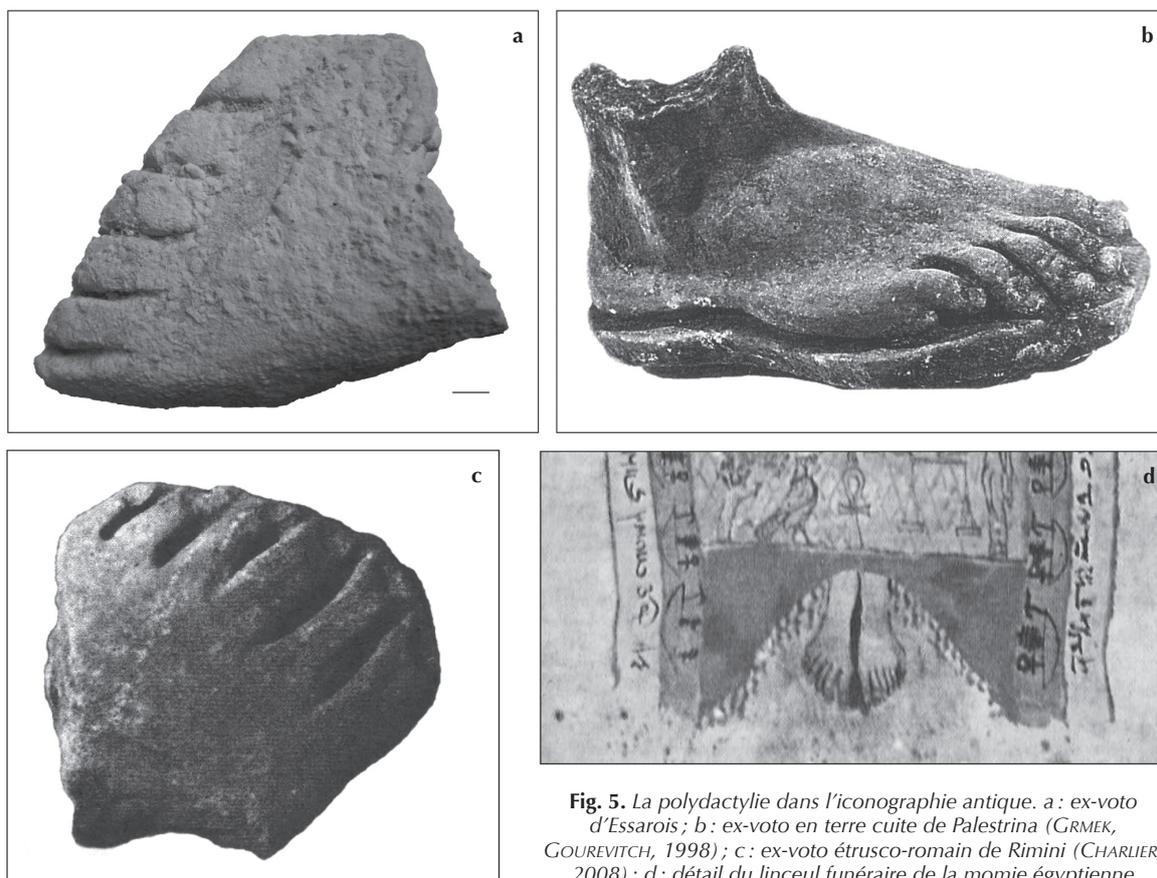


Fig. 5. La polydactylie dans l'iconographie antique. a : ex-voto d'Essarois ; b : ex-voto en terre cuite de Palestrina (GRMEK, GOUREVITCH, 1998) ; c : ex-voto étrusco-romain de Rimini (CHARLIER, 2008) ; d : détail du linceul funéraire de la momie égyptienne conservée au musée du Missouri, États-Unis (PARLASCA, 1963).

(Rimini) représente un cas d'hexadactylie d'un pied gauche (fig. 5c, CHARLIER, 2008). Cet ex-voto, dont les orteils sont schématisés par des sillons creusés dans la pierre, rappelle étroitement la taille rudimentaire de la représentation des orteils de l'ex-voto découvert à Essarois.

Encore plus intéressante est la représentation picturale sur le linceul d'une momie égyptienne d'époque romaine (II^e s. de notre ère), conservée au musée du Missouri (États-Unis), cas déjà cité par les spécialistes de paléopathologie (GRMEK, GOUREVITCH, 1998 ; CHARLIER, 2008). Ce personnage peint, du nom de Taathyr, fille de Thatres, présente six orteils à chacun de ses pieds dépassant du linceul funéraire qui le recouvre (fig. 5d) (PARLASCA, 1963).

Ces quelques exemples montrent qu'il est souvent difficile d'être sûr des identifications de réels cas de polydactylie figurés sur des ex-voto anatomiques antiques. La taille rudimentaire de certains ex-voto a entraîné des chercheurs à remettre en cause l'interprétation d'anomalies anatomiques en préférant voir une certaine négligence du tailleur de pierre. L'objectif premier d'une sculpture votive n'étant pas un rendu réaliste de l'anatomie du malade, nous ne pouvons pas rejeter l'hypothèse d'une négligence du sculpteur pour expliquer la schématisation des six orteils sur le pied d'Essarois. Cependant, nous ne pouvons pas écarter non plus qu'il puisse s'agir d'un réel cas de polydactylie, hypothèse que l'on peut maintenant détailler.

Une première volonté peut avoir été de mettre en avant cette malformation innée, comme preuve et témoignage (remerciement ?) de non-rejet de l'individu par la

société. En effet, si de nos jours cette anomalie physique est jugée relativement légère, ce n'était pas le cas dans l'Antiquité (CHARLIER, 2008). Pour des raisons plus ou moins rationnelles, l'individu naissant avec cette malformation pouvait être perçu comme un enfant « mal né », rejoignant ici la notion de demi-monstruosité (ou *hémitérie*) définie par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1805-1861), lorsque l'individu était atteint de difformités peu graves, anomalies considérées comme des « vices de formation » (CUNY-LE CALLET, 2005, p. 14). Les progrès de la médecine anatomique et de la chirurgie romaines aidant, les individus atteints par ce type de difformité pouvaient être alors de moins en moins rejetés, et nous savons qu'à l'époque d'Oribase (IV^e s. ap. J.-C.), la polydactylie n'était plus signe de mauvais présage mais faisait l'objet d'une intervention chirurgicale, bien souvent à des seules fins esthétiques (CHARLIER, 2008, p. 66).

À travers un second chemin de réflexion mettant en évidence un point de vue plus médical, il est possible d'envisager que cette malformation soit la représentation d'un état pathologique plus grave. En ce sens, cette particularité au pied serait un moyen de personnaliser le malade, et le souhait du dépôt votif serait reporté sur une ou plusieurs autres parties du corps. En effet, il est fréquent que la polydactylie soit associée à des syndromes oro-facio-digitaux caractéristiques de maladies génétiques graves (<http://www.genetest.org>). La confirmation de cette hypothèse nécessiterait d'avoir affaire à un personnage en pied dont nous n'aurions retrouvé finalement qu'un fragment du pied droit, et dont le reste nous manque. Plus généralement,

cette hypothèse de syndrome poly-malformatif a déjà été avancée en ce qui concerne l'ex-voto anatomique de Chypre (cf. *supra*). Dans le cas d'Essarois, qui nous intéresse ici, cette hypothèse n'est pas à exclure puisqu'il est très fréquent de trouver, dans l'ensemble considérable d'ex-voto découverts dans les sanctuaires gallo-romains, des têtes de personnages présentant des malformations dont la cause est probablement génétique, comme les têtes de malades d'Essarois (DEYTS, 2003) ou certains ex-voto des Sources de la Seine qui ont déjà fait l'objet d'études pathologiques (DEYTS, 1992, 1994; BERNARD, VASSAL, 1958).

CONCLUSION

La découverte d'un ex-voto anatomique sur le site cultuel d'Essarois n'est guère surprenante. Cependant, la localisation de celui-ci sur le versant, alors que les ex-voto découverts auparavant l'ont été exclusivement au niveau de la zone des sanctuaires située en bas de versant, est un argument nouveau en faveur de l'hypothèse - déjà émise par Mignard (1853) - d'un probable aménagement cultuel à proximité immédiate de la source antique. Le plus surprenant reste cependant la morphologie même de cet ex-voto dont les caractères descriptifs désignent un pied avec une figuration schématique et fruste de six orteils. Il reste, à l'heure actuelle, impossible de trancher entre l'argument

d'une maladresse du sculpteur, comme cela peut être le cas pour de nombreux ex-voto figurant un nombre inhabituel de doigts ou d'orteils, ou la volonté de traduire un réel cas de polydactylie, phénomène pathologique connu et documenté dans l'Antiquité, comme en témoignent les sources écrites et iconographiques. S'il reste délicat de diagnostiquer des paléopathologies sur les ex-voto, ce questionnement pourrait être envisagé sur du matériel ostéologique d'époque historique, comme cela a déjà été effectué sur des exemples préhistoriques (CASE *et alii*, 2006; MURPHY, 1999).

N.B.

Une version numérisée de l'objet, permettant une visualisation en 3D de l'ex-voto, a été réalisée en collaboration avec le LE2I (Laboratoire Électronique, informatique et Image) et est disponible sur simple demande à l'auteur de cet article.

Remerciements

Ce travail n'aurait pu être mené à bien sans l'appui d'André Lipiello, maire de la commune d'Essarois. Les auteurs tiennent à remercier Simone Deyts et Danièle Gourevitch pour leurs judicieuses remarques suite à la lecture de cet article, ainsi que Fabrice Monna pour son aide précieuse dans les prises de vue de l'objet.

Bibliographie

- BERNARD R., VASSAL P., 1958, «Étude médicale des ex-voto des Sources de la Seine», *R.A.E.*, t. 9, fasc. 4, p. 328-359.
- CASE D.T., HILL R.J., MERBS C.F., FONG M., 2006, «Polydactyly in the Prehistoric American Southwest», *International Journal of Osteoarchaeology*, 16, p. 221-235.
- CHARLIER Ph., 2008, *Les monstres humains dans l'Antiquité: analyse paléopathologique*, Paris, éd. Fayard, 403 p. (*Nouvelles Études Historiques*, 66).
- CHARLIER Ph. dir., 2008, *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales, tendances et perspectives: pour un manuel pratique de paléopathologie humaine*, Paris, éd. de Boccard, 684 p. (*Pathographie*, 2).
- CUNY-LE CALLET B., 2005, *Rome et ses monstres: naissance d'un concept philosophique et rhétorique*, Grenoble, éd. J. Millon, 324 p. (Coll. *Horos*).
- DAVIET R., HAGÈNE P., 1967, «Essarois: campagnes 1964-1965», suivi de «Sur un échantillon de bois (fragment de poutre) provenant des fouilles d'Essarois 1964», *Bull. de la Société Archéologique du Châtillonnais*, Châtillon-sur-Seine, 4^{ème} série, n° 5-6, 1964-1965, p. 205-213.
- DEYTS S., 1983, *Les bois sculptés des sources de la Seine*, Paris, éd. du CNRS, 224 p., 132 pl. (42^{ème} suppl. à *Gallia*).
- DEYTS S., 1992, «Les sanctuaires de sources en Gaule: des dieux et de la pathologie», in: *From Epidaurus to Salerno: symposium held at the European University Centre for Cultural Heritage, Ravello, april 1990*, p. 67-73 (*PACT*, 34).
- DEYTS S., 1994, *Un peuple de pèlerins: offrandes de pierre et de bronze des Sources de la Seine*, Dijon, S.A.E, 145 p., 65 pl. h.t., ill. N & B et coul. (13^{ème} suppl. à la *R.A.E.*).
- DEYTS S., 2003, «Les sculptures du sanctuaire d'Essarois», *Dossiers d'archéologie*, n° 284, juin 2003, Dijon, éd. Faton, p. 98-101.
- FINON C., DURAND M., 2000, «Catalogue des ex-voto anatomiques du temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)», *Revue Archéologique de Picardie*, N° spécial, Vol. 18, N° 1, p. 9-91.
- GRMEK M., GOUREVITCH D., 1998, *Les maladies dans l'art antique*, Paris, éd. Fayard, 518 p. (Coll. *Penser la médecine*).
- MIGNARD T., 1853, *Notice historique et archéologique sur le temple d'Essarois*, [Châtillon-sur-Seine], Ass. des Amis du Châtillonnais, 31 p., rééd. de 1997 (*Les Cahiers du Châtillonnais*, 125).
- MURPHY K.A., 1999, «A prehistoric example of polydactyly from the Iron Age site of Simbusenga, Zambia», *American Journal of Physical Anthropology*, 108, p. 311-319.
- PARLASCA K., 1963, «A painted Egyptian mummy shroud of the Roman period», *Archaeology*, 16, p. 264-268.
- PROVOST M. dir., 2009, *La Côte-d'Or: d'Allerey à Normier*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 651 p. (*Carte Archéologique de la Gaule*, 21/2).

Sources anciennes :

PLINE l'Ancien, *Histoire Naturelle*, Livre XI, traduction A. Ernout, 1947, Paris, les Belles-Lettres.

Site internet :

<http://www.genetest.org>

GeneTests: Medical Genetics Information Resource (database online). © University of Washington, Seattle. 1993-2005.